

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse
ABONNEMENTS
4 mois 3 mois 6 mois 1 an
Suisse. Fr. 1 50 4 — 6 50 12 —
Etranger. » 2 80 7 — 13 — 25 —

LA LIBERTÉ

ANNONCES
AGENCE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VÖGLER
Rue St-Pierre
FRIBOURG
PRIX DES ANNONCES
Fribourg, canton 15 cent.
La Suisse. 20 »
L'Etranger. 25 »
Réclames. 50 »

Journal politique, religieux, social

Nous voyons, ces jours-ci, le nombre de nos abonnés croître d'une façon réjouissante. Nous rappelons que nos nouveaux abonnés pour l'année 1908 recevront la Liberté dès le 1er décembre, sans augmentation de prix.

Nouvelles du jour

L'affaire marocaine de mardi, c'est-à-dire l'attaque de la petite escouade du lieutenant français Maire-Sébille, a été plus importante que ne le disaient nos dépêches d'hier. On sait que le lieutenant Maire-Sébille avait l'ordre de tenir bon sur le Kiss, afin d'empêcher le projet des Beni-Snassen de marcher sur la petite ville algérienne de Nemours (3000 habitants) dans la province d'Oran. Le Kiss est le cours d'eau qui forme la frontière entre le Maroc et la province d'Oran. Le lieutenant avait quitté le poste de Menasseb-Kiss soit qu'il jugeât la position intenable soit qu'il crût nécessaire de se diriger au nord vers le poste frontière de Bab-el-Hassa qui semblait particulièrement menacé par les Marocains faisant mine de marcher sur Nemours. A Bab-el-Hassa, il fut attaqué par une forte colonne de Beni-Snassen, environ 2000. Il n'avait avec lui que 40 gendarmes et 60 tirailleurs. Il dut se replier et eut 11 morts, dont le sous-lieutenant Saint-Hilaire, et 15 blessés. Les surprises vont-elles continuer ? On peut être certain du contraire. L'offensive des Beni-Snassen est virtuellement brisée. Toutes les troupes que l'Algérie peut mettre en disponibilité sont actuellement en route pour la frontière ouest.

prétendu que l'empereur ne subissait jamais aucune influence. Il a nié aussi que la dissolution du Reichstag eût été faite pour consolider la situation du chancelier. M. de Bülow a terminé en disant que le Reichstag avait été dissous parce que le Centre avait mis à une trop rude épreuve la patience des gouvernements confédérés. Les partis du bloc ont applaudi cette affirmation à tout rompre. Le discours du chancelier est un discours démagogique; il devait lui servir à garder la confiance de tous les partis du bloc. Ce résultat pouvait être obtenu par les invectives auxquelles M. de Bülow s'est livré. Nous verrons si la coalition se maintiendra lorsqu'il faudra que le Reichstag se prononce sur les projets gouvernementaux.

S'il faut en croire le Corriere della Sera, le discours du Pape au prochain Consistoire roulerait sur le modernisme et le mouvement anticlérical en Italie. Le Pape manifesterait sa satisfaction pour le bon accueil qu'on a fait à la dernière Encyclique, et il reviendrait sur les raisons qui l'ont conduit à condamner le modernisme comme le plus grave danger qui menace l'Eglise. L'élection de Nathan comme syndic de Rome a fait une impression profonde. Pour retrouver un fait aussi grave, dit le Corriere, il faut remonter aux jours de l'inauguration du monument de Giordano Bruno, en 1889, alors que le conflit entre le Vatican et le Quirinal était dans sa phase la plus aiguë. Et l'acte de défi à la Papauté, que signale l'élection du franc-maçon Nathan, ne suit pas une période de lutte ouverte, comme sous Léon XIII, mais il vient après toutes les preuves manifestes et répétées que Pie X a données de son esprit de conciliation. Il est donc possible que le Pape fasse allusion dans son discours aux nouvelles conditions de l'Eglise en Italie et spécialement à Rome.

Le Parlement italien a repris ses séances. La session qui va s'ouvrir sera très calme; jamais l'Italie n'a vu une période parlementaire aussi tranquille que la présente. L'opposition est morte ou quasi morte; c'est à croire que Giolitti lui a jeté un sort. Le nouveau projet de loi sur le recrutement militaire sera la grosse affaire de cette session. On veut augmenter le contingent en réduisant le plus possible le nombre des causes d'exemption. Le gouvernement présentera un projet de loi sur la suppression du travail de nuit pour les boulangers et les pâtisseries. Ce projet prévoit de nombreuses exceptions dont les conseils communaux seront juges; ainsi le travail de nuit sera permis dans les cas de nécessité publique et les jours de foire et de marché, etc. On a même prévu la nécessité de garder un ouvrier pendant la nuit pour surveiller le levain. La nouvelle loi est excellente; elle complètera heureusement la loi sur le repos hebdomadaire, dont le règlement sera publié dans une semaine.

Le Maroc à la Chambre française Au début de la séance d'hier jeudi après midi, M. Ribot a posé au gouvernement une question au sujet de la violation de la frontière algéro-marocaine, par les Beni-Snassen. M. Ribot a demandé quelles mesures sont prises, quel est le chef militaire responsable. Si, a-t-il dit, de pareils faits n'étaient pas punis, ils auraient un retentissement incalculable. Le général Picquart a répondu: Cel incident est de ceux que nous pouvons régler avec le maghzen. Les bandes marocaines ont pénétré, non dans l'intérieur, mais seulement jusqu'à cinq ou six kilomètres de la frontière. Un détachement

avait été envoyé pour faire des démonstrations aux environs d'Oudjda, où des bandes de Beni-Snassen avaient été signalées. Sa mission accomplie, il revint, suivi par les Beni-Snassen, qui dépassèrent même la frontière. Le gouvernement a télégraphié aussitôt au général Liautey d'illiger aux Beni-Snassen un châtiment exemplaire et a mis à sa disposition un détachement d'infanterie et d'artillerie suffisant pour bombarder les douars fautifs. C'est le général Liautey qui aura le haut commandement de ces forces, empruntées aux garnisons d'Oran et d'Oudjda. Ces forces regagneront leur garnison aussitôt après l'opération, qui devra être rapide et énergique. A Casablanca, le général Drude a en mains 6000 hommes; il a construit des forts et il est prêt à toute éventualité. (Applaudissements sur tous les bancs.)

M. Ribot s'est déclaré satisfait de la réponse du ministre de la guerre.

Le Dr Lueger et les universitaires libéraux

C'est pourtant ce que l'on voit journellement aux Universités de Vienne, d'Innsbruck, de Graz. Les catholiques s'organisent en corporations; ils prennent leurs insignes corporatifs; ils font, en un mot, ce que font les étudiants de toutes les couleurs et obédiences. Mais il paraît que cela leur est, à eux-seuls, défendu. Qu'une fête universitaire soit célébrée, par exemple, une installation de recteur magnifique; toutes les corporations défilent dans leur appareil; mais quand les corporations catholiques touchent le sol académique, les nationaux, les purs Teutons, se précipitent sur eux, leur barrent le passage et s'appliquent à les expulser de l'enceinte sacrée. Les bagarres succèdent aux bagarres et le nombre l'emporte. Le corps professoral fait semblant de n'en rien savoir; le Sénat académique approuve à demi, quand il est saisi de l'incident; Sa Magnificence le recteur encourage les braves d'un sourire, de sorte que le scandale se perpétue, on peut le dire, avec l'approbation tacite, avec la bénédiction sournoise des autorités universitaires. Pour bien comprendre ces situations, il faudrait savoir ce que sont aux Universités d'Autriche l'organisation des « cliques professorales », l'exclusivisme qui repousse tout élément non affilié, l'entente clandestine entre l'Eglise professorale et les corporations teutones qu'on met en mouvement pour rendre impossible, à force de vacarme, tel professeur non affilié à l'orthodoxie. Mais l'exposé de toutes ces vilénies clandestines nous coûterait un temps précieux. Il suffira de s'en tenir au fait constant et indéniabie que la tolérance est en permanence outragée d'une manière tout à la fois sournoise et fourbe, brutale et grossière. Or, qu'a dit M. Lueger ? Nous aurons, a-t-il dit, à reconquérir nos universités. Là-dessus, rumeurs, protestations, éclats d'indignation dans le camp de l'« Intelligence ». Car c'est ainsi qu'ils s'appellent. Je ne suis pas, Dieu merci, fanatique admirateur de l'empereur Guillaume; pourtant, j'ai retenu de lui un mot : « Je serais curieux de savoir quand certains professeurs allemands apprendront à être modestes. » Donc, l'« Intelligence » est émue. Et savez-vous ce qui arrive quand l'« Intelligence » est émue ? Elle écrit des épîtres. Qu'il s'agisse de Dreyfus, de l'écroulement du Campanile de Venise, de la nomination d'un professeur « clérical » à une université, l'appareil est toujours le même : les intellectuels écrivent. S'il s'en trouve un particulièrement désigné — autrefois, c'était Mommsen — celui-là devient la boîte aux lettres de toute la confrérie; sinon, ils s'écrivent réciproquement les uns aux autres, et toutes les lettres étant publiées, la Nouvelle Presse Libre n'a plus qu'à constater le caractère imposant de cette manifestation collective de l'« Intelligence ». S'il se trouve dans la tas quelque épître timbrée de Christiania ou d'Upsal, c'est une manifestation de l'« Intelligence universelle »; sinon, c'est une manifestation de l'« Intelligence allemande ». Tel est le cas présentement; mais la

thétique des costumes, de la petitesse des casquettes, de la grandeur des bottes. Néanmoins la tolérance consista à se mettre à la place d'autrui, à concevoir non seulement les manières de voir mais aussi les manières de faire des autres : elle interdit donc de s'élever avec aigreur contre des usages innocents qui font le bonheur de certains, et auxquels on reste soi-même absolument étranger. Mais ce qu'elle interdit encore bien plus catégoriquement, c'est que ceux qui adoptent eux-mêmes ces usages les trouvent mauvais chez les autres, et surtout qu'ils emploient la violence pour empêcher les autres de s'accorder les agréments dont il leur plaît, à eux, de jouir. C'est pourtant ce que l'on voit journellement aux Universités de Vienne, d'Innsbruck, de Graz. Les catholiques s'organisent en corporations; ils prennent leurs insignes corporatifs; ils font, en un mot, ce que font les étudiants de toutes les couleurs et obédiences. Mais il paraît que cela leur est, à eux-seuls, défendu. Qu'une fête universitaire soit célébrée, par exemple, une installation de recteur magnifique; toutes les corporations défilent dans leur appareil; mais quand les corporations catholiques touchent le sol académique, les nationaux, les purs Teutons, se précipitent sur eux, leur barrent le passage et s'appliquent à les expulser de l'enceinte sacrée. Les bagarres succèdent aux bagarres et le nombre l'emporte. Le corps professoral fait semblant de n'en rien savoir; le Sénat académique approuve à demi, quand il est saisi de l'incident; Sa Magnificence le recteur encourage les braves d'un sourire, de sorte que le scandale se perpétue, on peut le dire, avec l'approbation tacite, avec la bénédiction sournoise des autorités universitaires. Pour bien comprendre ces situations, il faudrait savoir ce que sont aux Universités d'Autriche l'organisation des « cliques professorales », l'exclusivisme qui repousse tout élément non affilié, l'entente clandestine entre l'Eglise professorale et les corporations teutones qu'on met en mouvement pour rendre impossible, à force de vacarme, tel professeur non affilié à l'orthodoxie. Mais l'exposé de toutes ces vilénies clandestines nous coûterait un temps précieux. Il suffira de s'en tenir au fait constant et indéniabie que la tolérance est en permanence outragée d'une manière tout à la fois sournoise et fourbe, brutale et grossière. Or, qu'a dit M. Lueger ? Nous aurons, a-t-il dit, à reconquérir nos universités. Là-dessus, rumeurs, protestations, éclats d'indignation dans le camp de l'« Intelligence ». Car c'est ainsi qu'ils s'appellent. Je ne suis pas, Dieu merci, fanatique admirateur de l'empereur Guillaume; pourtant, j'ai retenu de lui un mot : « Je serais curieux de savoir quand certains professeurs allemands apprendront à être modestes. » Donc, l'« Intelligence » est émue. Et savez-vous ce qui arrive quand l'« Intelligence » est émue ? Elle écrit des épîtres. Qu'il s'agisse de Dreyfus, de l'écroulement du Campanile de Venise, de la nomination d'un professeur « clérical » à une université, l'appareil est toujours le même : les intellectuels écrivent. S'il s'en trouve un particulièrement désigné — autrefois, c'était Mommsen — celui-là devient la boîte aux lettres de toute la confrérie; sinon, ils s'écrivent réciproquement les uns aux autres, et toutes les lettres étant publiées, la Nouvelle Presse Libre n'a plus qu'à constater le caractère imposant de cette manifestation collective de l'« Intelligence ». S'il se trouve dans la tas quelque épître timbrée de Christiania ou d'Upsal, c'est une manifestation de l'« Intelligence universelle »; sinon, c'est une manifestation de l'« Intelligence allemande ». Tel est le cas présentement; mais la

postes de demain peut universaliser l'affaire. M. Lueger a répondu : « Je ne vois pas ce que la liberté intellectuelle a de commun avec les coups de poing et de bâton; je ne vois pas en quoi l'investigation scientifique est menacée, parce qu'on demande que les étudiants ne fassent plus de trous à la tête de leurs camarades. » Mais quel que soit le nombre des épîtres professorales, il faudra bien que justice se fasse. Les sénats académiques relèvent de l'Etat, comme tout le monde; il ont au-dessus d'eux un ministre de l'Instruction publique, et ce ministre rend des comptes au parlement. Quand on demandera au ministre comment il se fait que les universités soient le théâtre de scandales continus, et de scandales odieux, il faudra bien qu'il réponde. Autrefois, M. de Hartl, à qui Dieu fasse paix, s'en tirait par une réponse circulaire à tous les Recteurs magnifiques de la Monarchie. Mais ces temps ont changé. La force n'est pas le droit; elle ne crée pas non plus le droit; mais l'humanité étant ce qu'elle est, bien des gens ne s'apryvoient que le droit est le droit qu'au moment où il est pourvu d'une certaine force, et cette force relative, les catholiques autrichiens la possèdent maintenant. Ils ont donc grandement tort, ceux des gens bien pensants en qui habite la peur intellectuelle, qui trouvent que M. Lueger a commis un écart, qu'il a outrepassé les confins de la prudence, qu'il aurait pu dire ces choses d'une autre manière, car enfin, les Universités ! J'estime au contraire qu'il a bien fait de parler et de parler ferme, et de soulever cette question, et de faire son possible pour que l'infamie scandale des Universités d'Autriche prenne fin. J'estime surtout qu'il a eu raison de ne pas s'en laisser imposer par ce clan d'orgueilleux assez ridicules pour ne pas admettre qu'on les discute, assez outrecuidants pour s'appeler « l'Intelligence ».

En Macédoine Le 26 novembre, une bande bulgare a incendié la ferme de Zirroman, dans le district de Betchik, vilayet de Salonique. 12 personnes, comprenant des femmes et des enfants, ont été brûlées vives ou égorgées.

L'AFFAIRE DU BATEAU DU TSAR Hier jeudi, le tribunal chargé de juger les personnes poursuivies à la suite de l'accident du Standard a rendu son jugement. Le directeur du service de pilotage sur la côte de Finlande a été acquitté. Un blâme a été infligé au contre-amiral Niloff. Le capitaine Tchagin et le lieutenant-colonel Komichkoff ont été condamnés au retrait d'emploi par voie disciplinaire. Cependant en considération des services rendus, la peine de Tchagin a été commuée en un simple blâme. Le lieutenant Sultanoff a été condamné à sept jours d'arrêt.

Petite Gazette — L'empereur d'Autriche a reçu hier jeudi, en audience solennelle, au château de Schönbrunn, le nouvel ambassadeur d'Allemagne, M. de Tschirshy, ancien secrétaire d'Etat des affaires étrangères à Berlin, et a accepté ses lettres de créance. — Le président du conseil en Hongrie, M. Wekerlé, a soumis à la Chambre des députés à Buda-Pest le projet de loi concernant l'élevation de la quote part hongroise à 36,4 % à côté d'une quote part autrichienne de 63,6 %. — Dans sa séance d'hier jeudi, la Douane s'est occupée que de la constitution de commissions. On annonce pour la séance de ce jour vendredi un communiqué du gouvernement. — Le roi d'Espagne sera de retour à Madrid le 4 décembre. La reine restera en Angleterre près de sa mère pour les fêtes de Noël. Alphonse XIII reviendra la chercher pour retourner en Espagne. Ce plan serait le résultat des difficultés politiques que, seule, la présence du monarque peut résoudre. — La police de Leipzig vient d'expulser, comme étrangers gênants, quatre missionnaires mormons qui tentaient de propager leurs doctrines.

Confédération Une invitation des vieux-catholiques aux modernistes. — Dans une fête donnée en l'honneur de l'évêque schismatique Herzog à Bâle, M. Herzog a parlé du modernisme. Il a déclaré que les modernistes « s'attaquent aux fondements de l'Eglise catholique-romaine ». Jugeant la prétention des modernistes d'être, en dépit de tous les désaveux, des membres fidèles de l'Eglise romaine, M. Herzog a exprimé l'avis que cette attitude de soumission extérieure était ce qui différencie les modernistes des vieux catholiques, mais qu'elle deviendrait intenable à la longue et que les modernistes seraient finalement condamnés ou bien à se taire ou bien à quitter l'Eglise. « Dans ce cas, a dit en terminant M. Herzog, ce sera la tâche du vieux-catholicisme d'offrir son organisation à ces hommes qui chercheront où il leur sera possible de rester catholiques sans rester sous l'obédience du Pape. »

Téléphone. — On prête au Conseil fédéral l'intention de réorganiser le service téléphonique en substituant au système actuel des réseaux de première et de seconde classe, six inspections ou directions d'arrondissement avec siège à Lausanne, Berne, Olten, Zurich, St-Gall et Coire. La direction de Lausanne comprendrait toute la Suisse romande à l'exception du canton de Neuchâtel et du Jura bernois. Ces deux régions seraient rattachées à la direction de Berne.

Le perçement des Alpes orientales. — On annonce que le rapport et le message du Conseil fédéral sur la question du chemin de fer des Alpes orientales seront déposés seulement dans la session de juin de l'Assemblée fédérale. Le Conseil fédéral a demandé à la direction générale un second rapport, qui traiterait surtout la question au point de vue technique et des travaux de construction. M. Sand, directeur général, a été chargé de la rédaction de ce rapport.

Un comité permanent des expositions. — La Société suisse du commerce et de l'industrie, la Société suisse des arts et métiers et la Ligue suisse des paysans s'unissent pour créer un comité permanent pour l'étude des expositions en général et pour préparer en temps utile la participation de la Suisse aux expositions internationales en particulier. Ce comité s'appellerait le comité suisse permanent des expositions. Le Conseil fédéral estime qu'il y a là une idée intéressante qui mérite d'être appuyée. Il propose donc aux Chambres d'accorder un subside annuel jusqu'à concurrence de 30,000 fr.

Cantons ZURICH La question du baptême devant le Synode. — Le Synode de l'Eglise nationale zuricoise a débattu dernièrement la question du baptême. Le rapporteur, M. Reuttimann, proposait que le Synode fut invité à étudier les moyens à prendre pour restaurer dans le peuple la signification du baptême. Le président du Synode, M. Scheller, a répondu qu'il acceptait la motion, mais qu'il doutait de l'utilité de l'étude proposée. « On nous embarque, dit-il à peu près textuellement, sur une mer sans rivage. »

Le pasteur Pflüger, socialiste, a fait des déclarations nihilistes. Le baptême n'a aucune signification essentielle; les sacrements n'ont rien de chrétien; les protestants doivent cesser de contrefaire les catholiques, etc., etc. Le pasteur Trautwetter a protesté au nom des mères protestantes, qui tiennent à voir baptiser leurs enfants comme elles voient baptiser les enfants des mères catholiques. La seule déclaration de principe en faveur du baptême qui ait été faite dans le Synode a été celle du pasteur Finsler, qui a déclaré considérer le baptême comme partie intégrante de la foi chrétienne.

FRIBOURG

Ligue fribourgeoise pour la lutte contre la tuberculose. — Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que les projets de sanatorium populaire pour le canton de Fribourg, qui ont pris corps depuis quelque temps à la suite des études faites pour le choix de l'emplacement et de l'ouverture des négociations en vue de la construction et de l'organisation des sanatoria, viennent de faire un pas décisif: la Ligue fribourgeoise a passé, en effet, l'autre jour, par devant M. le notaire Louis Morard, acte d'acquisition de deux montagnes situées au-dessus des Sciérens d'Arbouze, où sera installé le futur sanatorium populaire. Ces deux montagnes feront partie du domaine du sanatorium, tout en restant propriété particulière de la Ligue.

Cette nouvelle sera certainement saluée avec joie par tous ceux qui savent quel vaste champ est ouvert, dans notre canton, aux efforts de la lutte contre la tuberculose et qui déplorent de voir Fribourg en retard, sous ce rapport, sur tous ses voisins.

En décidant l'acquisition que nous venons de dire, et pour laquelle il y avait urgence à se résoudre, si l'on voulait que la question avançât, le Comité directeur a assumé des engagements auxquels il sait que tous les adhérents de la Ligue souscriront de bon cœur.

Il compte, pour y faire face, sur le produit de la perception générale des cotisations, qui vient de commencer dans la ville de Fribourg et qui va être mise en train dans tous les districts, de façon à être terminée le 1^{er} janvier.

La modeste contribution qui est demandée à tous les Fribourgeois, pour la réalisation d'une œuvre aussi digne de la sympathie générale, ne sera refusée par personne. Le comité a confiance que les quêteurs et quêteuses de la Ligue trouveront partout l'accueil qui mérite la cause au nom de laquelle ils se présentent.

Nominations ecclésiastiques. — M. l'abbé Gauthier, chapelain de Corpataux, est nommé curé de Berlens; M. l'abbé Sapin, curé de Berlens, est nommé curé de la nouvelle paroisse de Corpataux.

Une conférence de M. Deurttins. — Près de 150 personnes se sont trouvées réunies samedi dernier dans la grande salle de l'Hôtel du Chamois, pour entendre une conférence de M. le professeur Dr Deurttins, sur les origines et le développement des syndicats ouvriers anglais (*Trades Unions*). L'honorable conférencier a examiné tout d'abord la situation de la classe travailleuse au moyen âge, alors qu'il était possible à chacun de posséder, avec un peu de bétail, le terrain qui produisait bon an mal an le pain de la famille; il a passé ensuite en revue les corporations de métiers abolies par la Révolution française, puis le régime bourgeois qui succéda à cette révolution et qui réussit, par des lois iniques, à empêcher les ouvriers de se grouper pour discuter et défendre leurs intérêts. Le développement énorme de l'industrie, surtout de la métallurgie, au commencement du XIX^{ème} siècle, mit le marché commercial aux mains des grands manufacturiers. Ils étaient déjà maîtres du marché du travail par les lois prohibant les organisations ouvrières; ils le devinrent davantage encore avec les machines perfectionnées qui, tout en produisant davantage et à meilleur compte, réduisirent nombre d'ouvriers au rang de manœuvres. Maîtres de la vente et du marché du travail, les industriels purent alors dicte

se sont poursuivis jusqu'à 9 h. 25 de l'après-midi, heure à laquelle la session a été déclarée close.

Quatre personnes étaient assises au banc des accusés:

Georges David Perret-Gentil, 26 ans, coiffeur à La Chaux-de-Fonds.

Charles Ernest Perret-Gentil, 24 ans, frère du précédent, horloger à La Chaux-de-Fonds.

Lucie Perret-Gentil, née Faliet, mère des susnommés, 45 ans, coiffeuse à La Chaux-de-Fonds.

Paul-Arthur Mathys, 30 ans, voyageur de commerce à Zurich.

Vingt-deux témoins ont été cités, parmi lesquels M. A. Aupetit, de Paris, chef du service des renseignements à la Banque de France; M. Maillard, agent de la Sûreté de La Chaux-de-Fonds. Sa déposition est surtout accablante pour la femme Perret. Lors de l'arrestation de ses fils, celle-ci se serait écriée, en présence de M. Maillard: «Tout est découvert!» Le témoin est contredit par la femme Perret et M^{me} Robert, qui assistait à la scène.

Puis on entend M. A. Magnin, brigadier, chef de la Sûreté de Genève; il raconte comment il fila et arrêta les frères Perret, alors qu'ils s'écoulaient, en compagnie d'une demoiselle Marchand, leurs faux billets en faisant de minimes emplettes dans les magasins de Genève.

Après un long réquisitoire de M. Albert Calame, procureur général, et la plaidoierie de M. l'avocat Perrin, qui réclame l'acquiescement de la femme Perret, le jury se retire à 2 h. pour délibérer. Il revient à 2 1/2 h., avec un verdict acquittant la femme Perret et déclarant coupables Georges Perret, A. Mathys et Ch. Perret.

Le jury admet la responsabilité diminuée en faveur de Ch. Perret.

Le ministère public requiert contre G. Perret la peine de 6 ans de réclusion, contre Mathys 5 ans et contre Ch. Perret 3 ans.

La défense, trouvant ces peines trop lourdes, demande de les diminuer dans une grande mesure.

La cour revient de la salle des délibérations avec le jugement suivant:

Pour Georges Perret, 4 ans de réclusion, dont à déduire 248 jours de prison préventive, et 5 ans de privation des droits civiques.

Pour Charles Perret, 1 an de réclusion, dont à déduire 246 jours de prison préventive, et 5 ans de privation des droits civiques.

Pour A. Mathys, 3 1/2 ans de réclusion, dont 136 jours de prison préventive à déduire, et 5 ans de privation des droits civiques.

En outre, la cour condamne solidairement les trois accusés aux frais du procès s'élevant à 1003 fr. 40.

M^{me} Lucie Perret est mise en liberté immédiate. L. B.

Tués dans la forêt. — Un de ces jours, dans une forêt voisine du village de Simplan, plusieurs ouvriers étaient occupés à dévaler du bois, lorsque, tout à coup, celui qui dirigeait le travail, un nommé Arnold, fut atteint si violemment à la tête par une bille qu'il fut tué sur le coup.

Arnold était un bon père de famille et un citoyen très estimé.

Un faux missionnaire. — La police de Lucerne a arrêté un individu qui, vêtu de la robe de bure des prêtres missionnaires, se livrait au recrutement de candidats, hommes et femmes, pour la Mission de Labore (Indes). Les postulants se présentaient nombreux et tous venaient à titre de finance d'entrée des sommes allant jusqu'à 750 fr.

L'enquête a établi que l'escroc n'avait jamais appartenu à un ordre religieux.

Les victimes du travail. — A Bâle-Ville, un accident mortel s'est produit à la fabrique de produits chimiques Sandoz. Un ouvrier avait été chargé de nettoyer une chaudière dans laquelle on avait, quelque temps auparavant, mis de l'alcool. L'ouvrier venait de s'introduire dans la chaudière avec une bougie allumée, lorsqu'une formidable explosion se produisit. L'ouvrier fut projeté jusqu'au plafond et retomba sur le sol le crâne enfoncé et le corps mutilé. La mort a dû être instantanée.

Les femmes de la colonie porteront un costume distinctif; les hommes repoussent le linge amidonné et empesté. Tous les colons sont végétariens et ignoreront désormais l'existence du boucher, du charcutier, du fabricant de conserves et du propriétaire, ce qui, pour M. Upton Sinclair, constitue un grand pas vers le bonheur social.

BAGUES-MONTRES

C'est le dernier cri de la mode anglaise: la bague-montre. Elle se porte sur le gant et permet, au cours d'une visite, d'une conférence, d'un discours, de se renseigner par un regard furtif sur la suite du temps.

On peut naturellement déployer un grand luxe dans la confection de ce bijou. Le montre-elle-même, qui se fabrique généralement chez nous en Suisse, se fait en émail. Mais le bijoutier qui la monte et la sertit peut l'entourer de brillants, de perles, des pierres les plus rares et les plus coûteuses.

Il est donc impossible d'indiquer le prix le plus haut de la montre-bague. Mais les moins chères coûtent de 500 à 600 francs. Nul doute que cette mode nouvelle ne passe vite la Manche pour s'établir dans le reste de l'Europe.

MOT DE LA FIN

Lecture du journal en famille:

«En moins de cinq minutes, le cyclone a balayé toute la ville...»

— Et dire, interromp madame, que Françoise a mis près de deux heures pour balayer l'escalier!

FAITS DIVERS

ETRANGER

Un legs de 6 millions. — Le Conseil d'Etat à Paris vient de rendre un arrêt autorisant l'Etat à accepter purement et simplement le legs universel fait en sa faveur par M. Dufrène, en son vivant rentier à Saint-Joire (Haute-Savoie).

M. Dufrène a légué toute sa fortune, évaluée à six millions, à l'Etat, à charge par celui-ci de construire un hôpital dans sa commune natale, à La Tour, pour les malades non alcooliques du canton.

Accident. — Un accident s'est produit hier jeudi à Black Friars Bridge à Londres. Au cours de travaux de réparations, un bloc de matériaux et de charpentes métalliques est tombé sur le tablier d'un pont, le brisant et le précipitant dans le fleuve. Deux ouvriers ont été noyés et quatre blessés grièvement. L'un de ces derniers a déjà succombé.

Audacieuse évasion. — Une évasion des plus audacieuses a été accomplie par neuf prisonniers détenus dans les prisons de Novi Ligure, à Turin. Ces individus, qui sont tous des repris de justice, entre dix-neuf et trente ans, ont attaqué, blessé et ligoté un gardien et se sont emparés de ses clefs et de son porte-monnaie.

A l'aide des clefs, ils ont ouvert le magasin de dépôt des pièces à conviction, qu'ils ont pillé en emportant surtout toutes les armes qu'ils y trouvaient. Après, ils ont pris la fuite. Des forces importantes de gendarmerie ont été lancées à leur poursuite.

Le froid en Russie. — Par suite de gelées subites, de nombreux navires se trouvent pris dans les glaces à l'embouchure de la Volga. Ces navires sont chargés de naphthe. Les pertes sont énormes.

Le fanatisme aux Indes et la peste. — Environ 250,000 mahométans du Pendjab ont été atteints de la peste pour avoir, par fanatisme, refusé d'abandonner des villages pestiférés. Le gouvernement a fait distribuer une déclaration de docteurs musulmans expliquant que le Coran prescrit aux musulmans de quitter les lieux infestés.

SUISSE

Les faussaires de La Chaux-de-Fonds. — Notre correspondant de La Chaux-de-Fonds nous écrit en date d'hier: «L'affaire des faux billets de banque est donc venue aujourd'hui devant les assises du canton de Neuchâtel.

Commencés à 8 1/2 h. du matin, les débats

nit à plusieurs reprises, du XV^{ème} au XVIII^{ème} siècle. Ce fut la encore que, en 1446, l'évêque Guillaume de Barogne, assiéger par le peuple, signa les fameux articles de Naters, l'une des premières concessions faites à la démocratie valaisanne. Restauré par les évêques, le château leur servit même de résidence. Un métral y habitait jusqu'à la chute de l'ancien régime. Dès lors, le castel fut transformé en arsenal pour le dix-neuvième siècle.

Aujourd'hui, il subsiste encore une imposante tour carrée assez bien conservée et des murs d'enceinte. C'est à ces ruines du célèbre château que le pio des démolisseurs s'est attaqué. On prête à la société électrique de Brigue-Naters, qui en est le propriétaire, l'intention de transformer de fond en comble ce roc historique.

Il faut souhaiter que la Société pour la conservation des monuments historiques fasse des démarches afin de conserver au Valais ces vestiges d'un glorieux passé.

Le bétail bovin en Valais. — D'après le sixième recensement général du bétail dans le canton, l'effectif du bétail bovin valaisan serait de 75,562 têtes, se répartissant entre trois races: la race d'Hérens, la plus nombreuse, avec 39,800 têtes (districts de Sierre, Hérens, Sion, Conthey, Martigny, Entremont); la race tachetée rouge avec 24,840 têtes (districts de Viège, Rogaron occidental, Loèche, Saint-Maurice et Monthey); la race brune de Conches, avec 10,920 têtes (districts de Conches, Rarogne oriental et Brigue, plus deux petits îlots isolés, l'un à Miège l'autre à Sion).

La race tachetée a la plus grande force d'expansion en plaine; elle prend pied de plus en plus dans la zone d'élevage de la race d'Hérens qu'elle tend à refouler vers la montagne.

CHRONIQUE UNIVERSITAIRE

Les obsèques de M. de Loës

Hier jeudi ont eu lieu à Lausanne, en présence d'une grande affluence, les obsèques de M. Alexis de Loës, professeur de théologie et recteur de l'Université de Lausanne. L'église de Saint-François était occupée jusqu'à la dernière place. Les Universités de Bâle, Berne, Fribourg, Genève et Zurich, l'Académie de Neuchâtel, les étudiants de Genève s'étaient fait représenter par des délégués, ainsi que le Tribunal fédéral et les autorités cantonales.

Des discours ont été prononcés par MM. Daniel Meylan, ancien pasteur à Lausanne; Dr Dind, professeur de l'Université; Deuget, conseiller d'Etat; Nabel, doyen de la Faculté de théologie de Lausanne; Ernest Martin, professeur à Genève, au nom des Universités suisses et de l'Ecole polytechnique fédérale, et par M. Bornand, président du Synode.

Un long cortège a ensuite accompagné le char funéraire au cimetière de Montoie, où le pasteur Jean Morel a officié.

Echos de partout

UNE COLONIE COOPERATIVE NOMADE

L'écrivain Upton Sinclair, l'auteur du roman *La Jungle*, où il a dénoncé les abus et les scandales des trusts et surtout du trust de la viande de Chicago, a décidé de réorganiser la colonie coopérative qui, comme on sait, fut dispersée au mois de mars dernier à la suite de la destruction de l'Helicon Hall par un incendie.

La nouvelle colonie mènera une existence nomade et s'installera dans les divers pays du monde: ses membres vivront dans des voitures et sous la tente.

Ce pèlerinage de dix années commencera par la Californie. Les colons seront en Angleterre l'été prochain.

BALE-VILLE

La conservation des remparts. — Dans une séance extraordinaire, le Grand Conseil bâlois a voté un crédit de 527,800 fr. pour l'établissement d'un boulevard de Saint-Alban. A cette occasion, un des derniers vestiges des fortifications de la ville, la tour de Letzi, sera restaurée et entourée d'un jardin, de façon à tenir compte des vœux de la Société pour la conservation des monuments historiques de Bâle.

SAINT-GALL

Les forces de la Tamina. — Le Conseil d'Etat saint-gallois projette l'établissement d'une grande usine hydro-électrique pour capter l'énergie de la Tamina.

Il a nommé pour préviser sur ce projet une commission d'experts composée de MM. Schobinger, conseiller d'Etat à Lucerne, Stirnimann, directeur des services industriels de la ville de Zurich, et Maurer, ingénieur à Fribourg.

VAUD

Une grève terminée. — Une entente est intervenue hier jeudi entre les ouvriers pierristes de Lucens et les patrons. Le président du syndicat des patrons, M. Monfrici, de Neuveville, a signé un contrat engageant les patrons à étudier la question des augmentations de salaire, mais sans fixer de chiffre, de même que la question des casses et des rebuts. La force et la lumière seront fournies gratuitement. Tous les autres points des revendications ouvrières sont écartés.

La grève prendra fin demain samedi.

Pour réparer les bateaux. — On a procédé ces jours derniers au lancement du dock flottant que les Ateliers mécaniques de Vevey ont construit pour la Compagnie de navigation sur le Léman.

Au moyen de crics, on a poussé peu à peu l'énorme masse vers les flots et bientôt le dock s'est détaché du rivage, flottant parfaitement bien, avec une absolue stabilité.

De Vevey, le gigantesque radeau de fer a été remorqué jusqu'à Ouchy.

Ce dock flottant est destiné aux réparations de la flotte lémanique: peinture, nettoyage de la coque des vapeurs, etc. C'est une énorme caisse de tôle, longue de 50 mètres. Le poids en est de 280 tonnes. Pour fixer les plaques, il a fallu 180,000 rivets.

VALAIS

Décès. — Mercredi est décédé à Rarogne M. Jean-Baptiste Bellwald, du rant de longues années curé de cette paroisse. Précédemment il avait été 52 ans prier de Löttschen, à Kippel.

Le château de Saxo. — Le vieux château de Saxo ou de Flüe, ou encore du Roc (*saxum*), situé sur un rocher qui s'avance vers le Rhône, au-dessus de la route de Brigue à Naters, serait à la veille de disparaître, lisons-nous dans le *Walliser Bote*. Ce serait, ma foi, fort dommage, car ces ruines ont toute une histoire. Le manoir passe pour avoir été le berceau de la célèbre famille des Supersaxo, qui fournit au Valais l'évêque Walther, le vainqueur des Savoyards. Plus tard, la Diète du Valais s'y réu-

BERNE

Victime du radicalisme bourgeois. — Le Grand Conseil de Berne n'a rélé M. Kistler en qualité de chancelier que par six voix au dessus de la majorité absolue. Aux élections précédentes, M. Kistler avait toujours obtenu la presque unanimité des voix. Ce fait a provoqué de nombreux commentaires. Le *Bund* déclare que cette démonstration vise l'attitude trop accentuée prise par M. Kistler dans les questions politico-sociales. M. Kistler se serait, dit-il, présenté comme porte-parole des employés des chemins de fer bernois et aurait formulé en leur nom des menaces de grève. Le *Journal du Jura* déclare que M. Kistler n'a jamais songé à organiser une grève.

A la «Tagwacht». — L'assemblée des délégués de l'Union ouvrière bernoise s'est occupée de la mesure de rigueur prise à l'égard des deux rédacteurs de la *Tagwacht*, auxquels le conseil d'administration de ce journal a signifié leur congé pour les remplacer par l'ex-rédacteur du *Vorwärts* de Zurich, Hautli, expulsé de ce canton, comme on sait, pour sa propagande antimilitariste.

La façon de procéder des administrateurs de la *Tagwacht* a été unanimement blâmée. Une résolution a été votée, par laquelle les délégués protestent contre cette manière d'agir, demandent la réunion d'une assemblée générale de l'Union de la presse, et proposent une modification des statuts enlevant au conseil d'administration le droit de nommer et de congédier des employés.

Les retraites pour la vieillesse. — Le Grand Conseil a pris en considération une motion demandant la création d'une assurance cantonale pour la vieillesse, analogue à ce qui s'est fait dans le canton de Vaud. Dans la discussion, M. Gobat a déclaré que le Conseil exécutif est prêt à examiner la question de l'assurance-vieillesse, mais sans vouloir préjuger la solution.

Personnellement, M. Gobat estime que seule la Confédération serait en mesure de résoudre la question de l'assurance-vieillesse par l'Etat. Si les cantons veulent faire quelque chose dans ce domaine, ils feront mieux de subventionner l'assurance que de créer des caisses officielles.

La plaie de l'alcool. — On annonce que M. le conseiller d'Etat Gobat prépare un projet de loi destiné à augmenter le prix de l'alcool livré à la consommation dans le canton de Berne.

Il serait difficile de mettre mieux la main sur la plaie qui ronge nos populations, dit à ce propos le *Pays*; si l'honorable Directeur de l'Intérieur réussit à faire passer son projet, il lui sera voté des remerciements bien mérités par tous les hommes de sens qui se rendent compte des ravages de l'alcoolisme dans notre pays.

Le journal bruntrutain saisit l'occasion de réclamer la création d'un asile de buveurs pour le Jura.

Le 6 février 1902, une commission d'initiative, composée de neuf citoyens désignés dans des réunions de délégués des districts des Franches-Montagnes, de Delémont et de Porrentruy, avait adressé aux communes un appel où était exposé en détail le projet de création d'un asile pour buveurs dans le Jura. A cet appel plusieurs communes avaient répondu favorablement, en votant des subsides pour, au total, une somme de 30,000 francs. Le *Pays* espère que ce projet aboutira, avec l'aide de l'Etat.

LUCERNE

Finances lucernoises. — Le Grand Conseil lucernois a discuté hier jeudi le budget. Il a écarté pour des

62 *Feuilleton de la LIBERTÉ*

Les millions de Zézette

Par CHARLES SOLO

— Il attendit qu'un nouvel éclair allumât l'horizon.

— Si courte que fût cette lueur, elle lui permit de se reconnaître.

— C'est une ferme, dit-il.

— Amie ou ennemie?

— Elle appartient au vieux Jacob Hol dont les deux fils ont été tués à Colenso.

— Allons voir.

Van Berkel et le burgher mirent pied à terre et se dirigèrent seuls vers la ferme.

— Ils avancèrent à pas de loup, franchement sans bruit une porte à claire-voie, se glissèrent le long de la muraille et allèrent se placer contre la fenêtre éclairée.

A l'intérieur d'une grande pièce, sorte de cuisine, ils virent un homme et une femme, des vieillards à cheveux blancs, assis aux deux extrémités d'une longue table.

L'homme lisait.

La femme, les coudes sur la table, la tête entre les mains avait l'immobilité d'une statue.

Le burgher frappa la vitre de six petits coups discrets et espacés, deux d'abord, puis trois, puis un.

A ce signal, le vieillard avait frémi.

— Sa femme leva la tête, porta vers la fenêtre son regard vague et sans éclat.

Puis tout à coup, ce regard s'alluma, et les traits ridés de la vieille s'irradièrent.

Jacob Hol se leva et souilla la lumière.

Peu après, Van Berkel et son compagnon entendirent la porte grincer sur ses gonds.

— Qui va là? demanda une voix chevrotante.

— Erasmus Smit de Rensburg et Van Berkel de Prétoria.

— Je vous connais! Entrez, frères!

Les deux hommes pénétrèrent dans la ferme.

— Vous n'êtes pas seuls? demanda Jacob Hol, après avoir prié les visiteurs de s'asseoir.

— Nous sommes douze! Nos compagnons attendent à quelques mètres de la route.

— Ils peuvent entrer s'asseoir à mon foyer.

— Des Anglais viennent de passer par ici?

— Des Anglais viennent de passer par ici?

— Oui, il y a deux heures à peine.

— Etaient-ils nombreux?

— Une vingtaine.

— C'est cela! une vingtaine de soldats escortant une prisonnière, n'est-ce pas?

— Oui, une jeune fille étrangère au pays. Les Anglais l'appelaient la Française et paraissaient très fiers de cette capture! Ils ne ménageaient à la pauvre-ette ni les insultes ni les plaisanteries. La demoiselle faisait bonne contenance et j'ai vu le moment où, de sa petite main, elle allait gifler le sergent qui

commandait le détachement; ce geste a immédiatement imposé silence aux insulteurs qui se sont tus comme des chiens qu'on menace du bâton.

— Connaissez-vous l'anglais, Jacob Hol?

— Oui.

— Vous avez compris ce que disaient ces hommes?

— Oui.

— Savez-vous où ils conduisaient la prisonnière?

— A Nordenspruit, au camp de concentration.

— Je m'en doutais, fit Van Berkel à part lui.

Et à haute voix:

— La route que nous suivions est-elle libre?

— Elle est gardée par un poste anglais à deux milles d'ici, à l'ancienne ferme de Venter.

— Je connais, et plus loin?

— J'ignore.

Van Berkel tendit la main au vieillard.

— Merci Jacob Hol, adieu!

— Adieu!

Van Berkel et le burgher serrèrent une dernière fois la main du fermier et rejoignirent leurs compagnons.

L'orage était dans son plein, la pluie avait pris les proportions d'un vrai déluge, les coups de foudre succédaient aux coups de foudre, les éclairs aux éclairs.

Le ciel était embrasé et ressemblait à un océan de feu.

En quelques mots, Van Berkel communiqua à ses compagnons les renseignements qu'il venait d'obtenir et l'on se remit en route.

— S'agissait de profiter de l'orage pour

dépasser le poste anglais établi à la ferme de Venter, sans avoir à livrer bataille.

Excités de la voix et de la pointe du couteau, les chevaux partirent ventre à terre.

— Chut! fit Van Berkel, d'une voix qui ne souffrait pas de réplique.

Et il désigna un grand bâtiment qui dessinait sa masse grivêlée à une cinquantaine de mètres en aval de la route.

Cette ferme semblait abandonnée, mais devant la porte d'entrée se dessinait une forme humaine, le fusil sous le bras et drapé dans les plis d'un grand imperméable.

— Le poste de Venter! dit Erasmus Smit.

— Le factionnaire nous a-t-il vu?

— Je ne le crois pas.

Un instant, les burghers délibérèrent.

Ils répugnaient à verser le sang de leurs ennemis sans nécessité absolue.

Et pourtant, le sacrifice de ce factionnaire qui s'obstinait à ne pas rentrer dans la ferme, malgré la pluie, leur parut nécessaire.

Mais comment en finir avec ce pauvre diable sans lui laisser le temps de donner l'alarme?

Il ne fallait pas songer à employer les fusils.

Ce fut Van Berkel qui trouva la solution du problème.

Il s'adressa à Benjamin Coco.

— Peux-tu envoyer cet homme chez le diable, proprement, sans qu'il profère un cri?

Les yeux blancs du nègre tournèrent dans leur orbite.

— Parfaitement, mossi! moi, me charger petite besogne! moi connaître

petit truc!... Moi fait ce que vous demandez...

Le Cafre s'empara sans façon de la corde de chanvre par laquelle un des burghers avait remplacé la bretelle de son fusil, en fit un noué coulant, l'attacha à l'extrémité d'une ceinture de cuir, descendit de cheval et s'éloigna en rampant.

Cinq minutes après il revint.

— C'est fini, dit-il, en écartant ses larges mâchoires. Moi avoir fait comme ça, très bien fait et factionnaire étés chez le diable.

Effectivement, la silhouette du pauvre soldat avait disparu.

Van Berkel recommanda le plus grand silence.

Et l'on se mit en route.

En passant devant la ferme, nos amis virent le corps du factionnaire étendu sur le sol détrempé et portant au cou le noué coulant qui avait mis un terme à sa carrière.

Benjamin Coco avait bien travaillé. Rien ne bougea à la ferme.

Les roulements du tonnerre étouffèrent le pas des chevaux.

Les soldats du poste dormaient sans souci de l'orage.

Le vieux burgher eut un soupir de satisfaction quand la troupe fut loin de la ferme.

En même temps l'orage diminuait d'intensité.

La pluie cessa.

L'endroit où la route bifurquait, Van Berkel obliqua à gauche et s'engagea dans la plaine.

— Avant, l'aurore, nous serons au camp de concentration, dit-il.

Et autant que le permettait le sol détrempé, la troupe reprit le galop.

Au point du jour, ils arrivèrent dans la plaine de Nordenspruit où les Anglais avaient édifié le camp de concentration.

Les aventuriers avaient décidé d'attaquer le camp et de délivrer la jeune fille à la faveur du désarroi qu'ils provoqueraient en incendiant un immense magasin de fourrages qui se trouvait à cinq cents mètres.

On évitait ainsi l'effusion du sang.

L'audace même de ce plan lui donnait des chances de succès.

Les officiers et les troupes du camp sachant qu'ils se trouvaient au centre d'un vaste réseau de blockhausers et de postes fortifiés se sentaient à l'abri d'un de ces coups de main dont les Boers avaient la spécialité. Jamais il ne leur fût venu à l'esprit que douze hommes eussent poussé la folie au point de tenter la délivrance d'une prisonnière.

Mais nos amis avaient passé inaperçus et sans se faire prendre dans ce réseau que les Anglais croyaient inextricable.

Van Berkel, arrivé à une portée de fusil du camp, redoubla de prudence, il se jeta sous bois et résolut d'attendre la nuit pour opérer.

A l'orage avait succédé un temps splendide; les ardeurs du soleil africain eurent tôt fait de sécher les herbes et les branchages. La petite troupe, soigneusement dissimulée, put donc attendre, sans être trop incommodée, le retour de la nuit.

On devora avec entrain les quelques provisions qui restaient au fond des sacs et l'on s'arrangea pour faire la sieste.

(A suivre.)

Nouvelles de la dernière heure

eurs conditions aux ouvriers. Le monde des travailleurs, paralysé par les lois qui prolifèrent l'association, assistait ainsi au triomphe du capitalisme bourgeois. En face de cette organisation patronale, de plus en plus formidable, les ouvriers anglais décidèrent, dans des réunions tenues secrètement, de passer outre à la loi et de s'associer pour faire aboutir solidement leurs revendications.

Ce fut le premier pas de la gigantesque lutte du travail contre le capital; les Trades Unions étaient fondées, et malgré les peines sévères dont les menaçait la loi, elles s'étendirent bientôt à toute la population ouvrière anglaise. Etant donnée l'importance des intérêts que représentaient ces groupements, le gouvernement dut enfin reconnaître leur légalité.

Mais ce qui, plus encore que cette reconnaissance, a contribué à la réalisation des Trades Unions, c'est leur caractère d'organisation économique à la fois forte, prudente et morale: fortes par leur discipline, parce que tous les sociétaires avaient à cœur d'accomplir strictement les devoirs qu'ils s'étaient imposés, et parce que ces caisses de résistance, toujours abondamment fournies, permettaient de faire face à toutes les éventualités; les Trades Unions ont toujours été prudentes, parce qu'aucune détermination n'y fut jamais prise sans avoir été étudiée sous toutes ses faces par les hommes les plus compétents; morales enfin, les Trades Unions le sont, parce qu'elles excluent de leur sein les éléments entachés d'inconduite, et parce que, dans leur ensemble, elles ont toujours représenté l'élite de la population ouvrière. C'est dans ces qualités primordiales qu'il faut rechercher la cause du succès remporté par les Trades Unions.

Nous devons aux Trades Unions de nombreuses innovations à l'avantage de l'ouvrier. Il convient de citer, entre autres: la possibilité pour les ouvriers de traiter des conditions du travail par l'intermédiaire de leurs organisations, d'égal à égal, avec les patrons; l'établissement des tribunaux de prud'hommes; l'établissement de commissions arbitrales pour régler les conflits collectifs entre patrons et ouvriers; l'établissement de contrats de tarifs, fixant, en suite d'une entente entre patrons et ouvriers, le prix de la main-d'œuvre pour un temps déterminé. Toutes ces institutions ont passé d'Angleterre sur le continent.

L'origine et le développement des Trades Unions nous démontrent que le salut de la cause ouvrière réside dans la solidarité de tous les travailleurs formant une association forte, prudente et morale. La conférence de M. le professeur Decurtins contient une grande leçon: il appartient à l'ouvrier d'en faire son profit.

Hôpital bourgeois de Fribourg. — Les Religieuses hospitalières ont perdu leur doyenne en la personne de la regrettée Sœur Elisabeth Werro, de Courtépain, qui est décédée à l'âge de 85 ans et dans la 57^{me} année de sa profession religieuse. L'enterrement de la vénérable Sœur Elisabeth Werro a eu lieu hier jeudi. Les autorités communales et la commission de l'hôpital étaient représentées à la cérémonie. M. le chanoine Castell, directeur au Séminaire, a chanté l'office funèbre et l'absoute a été donnée par M. Perriard, curé-doyen de Fribourg.

Pour nos institutrices. — A l'occasion de la discussion du budget, des députés se sont fait l'écho des désirs du corps enseignant au sujet de l'amélioration de leur situation matérielle. Ces vœux, dont il a été pris bonne note, ont obtenu dans maintes communes un favorable accueil. Nous avons le plaisir de pouvoir indiquer aujourd'hui les noms de neuf communes du district de la Broye qui ont accordé à leurs institutrices primaires une augmentation du traitement minimum imposé par la loi. Ces communes méritent d'être citées, et leur exemple suivi, car les maîtres dévoués et capables — ils sont nombreux, Dieu merci, dans notre corps enseignant — ont droit à une rémunération qui les mette à l'abri du besoin. Nous signalons donc les autorités communales d'Amont, de Font, de Forel, de Mannens, de Montagny-Cousset, de Montbrelloz, de Montborget, de Prévondavaux et de Villeneuve, qui, en augmentant le traitement de leurs maîtres, ont donné une preuve nouvelle de l'intérêt qu'elles portent aux progrès scolaires. Cette mesure est d'autant plus louable qu'elle a été prise par de petites communes dont les charges sont lourdes et les ressources modiques.

Ville de Fribourg. — Un concours est ouvert pour pourvoir aux postes suivants de l'administration communale: 1^o Secrétaire de ville, vacant ensuite de démission du titulaire; 2^o 2 commis de la Régie et 1 garde de la Tour de Saint-Nicolas, vacants ensuite de l'expiration légale des fonctions des titulaires; 3^o Economie de la Chambre des pauvres, vacant ensuite de décès du titulaire.

Les inscriptions pour ces différents postes seront reçues au secrétariat de ville jusqu'au samedi 7 décembre 1907, à 5 heures du soir.

Exposition d'aviculture. — La Société ornithologique de Fribourg organisera une exposition d'aviculture (coqs, poules, oies, canards, pigeons, oiseaux chanteurs et de volière, lapins, etc.) au mois de juin, à la halle de gymnastique, à Fribourg.

Le jury fonctionnera le 5 juin; les 6, 7 et 8, l'exposition sera ouverte au public.

Les programmes seront mis sous peu à la disposition des amateurs.

Communautés protestantes. — Dans la dernière séance de la Société bernoise de secours aux protestants dissimulés, il a été parlé des communautés réformées du canton de Fribourg. On a annoncé que la communauté de Bulle projette la construction d'une nouvelle école de quatre classes, avec une classe évangélique. La communauté de Fribourg songe à construire une nouvelle école à côté de son école neuve. En outre, par la générosité d'un testateur, les réformés de Fribourg ont la perspective d'être pourvus d'un hôpital à leur usage.

La Société bernoise a reçu l'an dernier pour 7000 francs de legs et dons et la collecte a produit 9585 fr.

Installations de banques. — Des employés de la Banque de l'Etat nous écrivent: « En disant, à propos de l'installation du rez-de-chaussée de la Banque de l'Etat que... ils (les employés) se surveillent entre eux et sont en même temps surveillés par le public, la Liberté n'a, sans doute, pas eu l'intention d'insinuer que nous avons besoin de cette double surveillance, indépendamment de celle qu'exerce la Direction. Nous protestons, si telle avait été l'intention de votre chroniqueur. »

Note de la Rédaction: Rien, dans ce que nous avons publié, n'indiquait que les employés de la Banque de l'Etat eussent plus que d'autres besoin d'une surveillance. Nous avons simplement relaté une disposition qui est admise aujourd'hui pour toutes les installations de banque.

Eseroc. — La gendarmerie de Prez-vers-Noréaz a procédé, hier soir jeudi, à Rosé, à l'arrestation d'un nommé Victor Bays, vagabond de profession, qui parcourait la contrée en demandant des secours, sous le prétexte qu'il avait été incendié. Il se faisait passer pour M. François Cretin, de Lentigny, dont la propriété a été détruite par le feu, le 9 novembre.

Bays, qui n'en est pas à son coup d'essai, avait réussi à faire quelques dupes. Il a été écroué.

Rivière empoisonnée. — Des inconnus ont empoisonné la Singino chaude au sortir du Lac Noir et détruit une grande quantité de poissons, pour la plupart des alevins de deux ans.

On se souvient que pareil méfait avait été commis, il y a quelques années, dans le grand vivier de l'hôtel du Lac Noir, et l'an dernier, dans celui du restaurant de la Gypserie.

A nos frontières. — Il est sérieusement question de construire une nouvelle ligne reliant la gare des C. F. F. de Landeron avec celle de la Directe et du Fribourg-Morat, à Anet.

Le projet prévoit une ligne à voie normale, dont le coût est fixé à 1,350,000 francs avec la vapeur comme force motrice. Cette somme devrait être fournie par l'Etat de Berne, l'Etat de Neuchâtel ainsi que les communes intéressées, soit: Cerlier, Le Landeron, Fenil, Locras, Anet, Châtiers, Tschugg, Mullen et Champion. On demanderait aussi une subvention aux communes de Morat et du Bas-Vully.

Statistique hôtelière. — Nationalité et nombre de personnes descendues dans les hôtels et auberges de la ville de Fribourg durant la semaine du 17 au 24 novembre:

Suisse, 321; Allemagne, 44; Autriche-Hongrie, 6; Amérique, 45; Afrique, 8; Belgique, 2; Danemark, 2; Espagne, 2; France, 38; Hollande, 1; Italie, 16; Russie, 17; Turquie, Grèce, 4. Total 506.

SOCIÉTÉS

Société de chant de la ville de Fribourg. — Ce soir vendredi, à 8 h., à la salle No 7 du Lycée, répétition générale.

Chœur mixte de Saint-Pierre. — Ce soir, vendredi, à 8 h., répétition, au local ordinaire.

Société académique « Alemannia ». — Samedi soir, 30 novembre, à 8 h., à la salle No 7 du Lycée, conférence de M. Riegg, licencié en philosophie. Sujet: Erinnerung aus katholischen Wienerkreisen.

Société fédérale de gymnastique l'« Ancienne ». Assemblée générale ordinaire, samedi 30 novembre, à 9 h. du soir, au local, Hôtel de l'Aigle Noir. Tractanda: Réceptions, Correspondance. Nomination du secrétaire. Assemblée des délégués cantonaux. Séances théâtrales. Divers.

MEMENTO

Ce soir vendredi, à 8 h., à la Grenette: Conférence de M. le Dr Platzhoff-Lejeune, La protection de l'enfant.

CHRONIQUE MUSICALE

L'orchestre

Qu'il me soit permis d'attirer l'attention du public sur le concert qui sera donné lundi prochain, 2 décembre, à 8 h., heures, dans la salle de la Grenette, par l'Orchestre de la Ville et l'Orchestre du Collège réunis. On se plaint souvent que les productions d'orchestre soient trop rares chez nous; il est, en effet, infiniment regrettable qu'on ne puisse pas assurer à la population de notre ville un minimum de quatre ou cinq auditions symphoniques par saison. Mais les difficultés sont beaucoup plus grandes qu'on ne croit. La plupart des gens qui se plaignent s'imaginent de bonne foi qu'il est aussi simple de monter un orchestre qu'un chœur, une fanfare ou une musique d'harmonie: il n'en est rien. Vous pouvez avec une poignée de bons chanteurs exécuter le répertoire tout entier des chorales du canton sans avoir à y changer une seule note; vous pouvez avec une vingtaine d'exécutants un peu exercés interpréter parfaitement les cent dixième des morceaux qui figurent au programme non seulement de nos musiciens, mais encore des musiques du dehors qui viennent se faire entendre à Fribourg. Mais vous ne sauriez entreprendre l'étude de la moindre œuvre symphonique si vous n'avez pas sous la main tous les registres, je dirai même plus, tous les instruments de l'orchestre. Supprimez un cor, un hautbois ou un basson, et vous êtes dans l'impossibilité d'exécuter la plus petite symphonie de Haydn, la plus modeste ouverture classique, à moins de faire une refonte de l'orchestration, ce qui est un travail considérable et souvent impie à l'égard des grands maîtres.

Une autre difficulté réside dans le fait que, les instruments de l'orchestre ayant une individualité beaucoup plus accusée que dans n'importe quel autre groupement instrumental et les parties étant toutes différentes et tenues chacune par un seul instrumentiste, exception faite du quatuor, il est indispensable que chaque exécutant soit musicalement et techniquement absolument sûr de soi; c'est pour cette raison qu'ailleurs les parties d'instruments en bois et en cuivre sont toujours confiées à des professionnels, chose impossible chez nous.

A ces deux difficultés matérielles vient s'ajouter la difficulté de l'exécution proprement dite. Une fanfare peut estropier un morceau parce que la moitié des membres n'ont appris qu'insuffisamment leurs parties et être entendue encore avec un certain plaisir. Mais on ne saurait imaginer un orchestre dont tous les exécutants isolés ne connaissent pas jusqu'aux moindres détails de leurs rôles sonores. Ceux qui ignorent le métier ne savent pas combien il est difficile d'en arriver là avec des amateurs.

On vous dit quelquefois: « Mais voyez donc à Lausanne, voyez à Berne ou à Winterthur, voilà des villes qui ont un orchestre qu'on entend presque chaque semaine. Pourquoi n'en fait-on pas autant à Fribourg? O sancta simplicitas! Apprenez donc que ces villes consacrent annuellement des sommes énormes de vingt, trente, quarante mille francs et plus pour l'entretien de leur orchestre, tandis qu'à Fribourg la Société de musique ne reçoit pas un sou de subside de qui que ce soit: c'est la seule Société instrumentale qui ne soit pas stipendiée. Je pourrais continuer longtemps encore. Je préfère en revenir à mon point de départ et vous répéter que malgré toutes ces difficultés, il a été possible en réunissant l'Orchestre de la ville et celui du Collège, en faisant appel au bon vouloir et au talent de beaucoup de nos musiciens indigènes, auxquels je tiens à rendre publiquement hommage, de composer une phalange de près de cinquante musiciens et de monter un concert symphonique. Je reviendrai sur les détails du programme; je me borne à mentionner encore que le produit du concert sera affecté au paiement des timbales neuves que l'orchestre vient d'acquérir. »

ANTOINE HARTMANN.

Etat civil de la ville de Fribourg

NAISSANCES

26 novembre. — Zaugg, Albert, fils de Frédéric, mécanicien aux C. F. F., d'Eggenwil (Berne), et d'Emma, née Buchler, route de la Carrière, 4.

Clément, Maurice, fils de Georges, ouvrier de fabrique, d'Espendes, et de Joséphine, née Fromaget, Champ des Cibles, 29.

27 novembre. — Ringger, Blanche, fille de Jean, coiffeur, de Niederglatt (Zurich), et d'Augusta, née Ding, rue de l'Hôpital, 17.

28 novembre. — Stamm, Albert, fils d'Albert, chauffeur aux C. F. F., de Schleitheim (Schaffhouse), et d'Ida, née Bachold, Champ des Cibles, 42.

Calendrier

SAMEDI 30 NOVEMBRE

Saint ANDRÉ, apôtre, martyr

« O bonne croix, s'écriait le saint apôtre avant d'être crucifié, reçois aujourd'hui le disciple de Celui qui a voulu expirer entre vos bras ! O croix ardemment désirée et aimée, rendez-moi à mon divin Maître, et que Celui qui m'a racheté par vous me reçoive par vous ! »

France

La séance solennelle de rentrée, à l'Institut catholique de Paris, a eu lieu mercredi, après midi.

Mgr Amette présidait, au nom du vénéré cardinal de Paris; 18 archevêques ou évêques étaient présents.

Dans son discours, Mgr Baudrillart, recteur, a prononcé, entre autres, les paroles suivantes:

Je marcherai, soutenu par la sollicitude et la confiance du Pape, et par la sympathie croissante des catholiques, qui ont bien compris que l'œuvre de régénération de la France dépend des idées qui régneront au sommet.

Ces idées seront celles de la plus pure orthodoxie. Le Saint-Père sachant bien quelle éducation exercent sur des jeunes gens l'esprit et les principes modernistes, impose aux jeunes clers des règles préservatrices. Sa volonté sera rigoureusement respectée. D'ailleurs, la cause que défend le Pape, c'est la cause de l'enseignement libre, la cause des Instituts catholiques.

L'éminent recteur a rappelé que le Saint-Père a reconnu la situation particulière dans laquelle se trouve l'Institut catholique de Paris et autorisé certaines dispenses pour suivre quelques cours à l'Université officielle. Il a dit sa confiance que les dangers possibles seront évités par la prudence des supérieurs et l'obéissance des étudiants ecclésiastiques.

Portugal

En présence des divergences de vues, qui se sont manifestées dans le bloc de l'opposition monarchiste, on croit que les progressistes dissidents, dont M. d'Alpoim est le chef, se retireront du bloc et feront opposition à part.

Le calme le plus parfait continue à régner. Tout le Portugal continue à conserver sa physionomie normale.

Dépêches

Au Maroc

Sur la frontière algérienne

Lalla Marnia, 29 novembre.

De nombreux indigènes algériens venant du théâtre des hostilités prétendent que le combat a continué hier matin jeudi sur le territoire de la tribu des Attias et que les Marocains ont gagné la tribu des Misradas ou ils ont dévasté le beau village indigène d'El Annabra. Les indigènes rapportent que les légionnaires se sont battus comme des lions à l'arme blanche et corps à corps.

Marnia, 29 novembre.

Des informations indigènes disent que les Beni-Snassen tenteraient de s'emparer d'Adjeroud-Kiss afin de brûler ce poste.

Au nombre des morts et des blessés de Bab el Hassa, il faut ajouter huit morts des Beni Kaleb, amis des Français, et deux indigènes grièvement blessés.

Paris, 29 novembre.

Un télégramme envoyé hier soir jeudi de Marnia au Journal dit:

Le bruit court qu'un nouveau combat a été engagé ce soir sur le Kiss. D'autre part on annonce que, hier matin jeudi, les Marocains seraient revenus sur le territoire français. Ils auraient mis en fuite la tribu des Attias et détruit un village algérien. Il y aurait eu une longue lutte et un combat à l'arme blanche; les Français auraient eu de nombreux morts et blessés. Ce bruit n'est toutefois pas encore confirmé.

Paris, 29 novembre.

Le correspondant du Petit Parisien à Oran dit apprendre que Port-Say a été mis à sac par les Marocains. On ignore le sort des habitants, mais on espère qu'ils auront eu le temps de fuir.

Des renseignements fournis par des indigènes très au courant de la situation, il résulte que, depuis longtemps, des pourparlers étaient engagés entre les différentes tribus de la frontière algérienne et les Beni Snassen en vue d'un soulèvement général. La révolte devait éclater sur tous les points de la frontière en même temps, afin de diviser les troupes françaises. La guerre était depuis longtemps proclamée. L'objectif des Marocains serait de s'emparer de Nemours et de Marnia; ils espèrent également reprendre Oudjda.

Abd el Aziz et Moulai Hafid

Mogador, 29 novembre.

De vifs combats se sont engagés mercredi soir sur trois points, à Azahgar, à Bourriki et à Harrarta, entre les troupes chérifiennes et haïdiennes. Les troupes de Moulai Hafid ont pris l'offensive. Des deux côtés, on s'est servi de pièces de campagne et on a

subi de grosses pertes. Les résultats de ces combats auraient été favorables au caïd Anflous, commandant des troupes d'Abd el Aziz. Il s'est emparé d'Ounaggi et s'est établi dans une forte position défensive. Les tribus des Sous se sont réunies et ont refusé de laisser passer Ma el Ainin dans leur pays; en conséquence, ce dernier est retourné à Marakech.

Les offres de l'Angleterre à Erraisouli

Tanger, 29 novembre.

(Sp.) — La légation britannique a envoyé à Erraisouli les propositions suivantes, pour la mise en liberté du caïd Mac Lean: Le gouvernement anglais s'engage à verser vingt mille livres sterling, dont cinq mille au moins à la libération du prisonnier et les autres quinze mille livres dans un délai de trois années, en payant à Erraisouli l'intérêt de la somme. Les partisans d'Erraisouli actuellement en prison seront relâchés. Erraisouli lui-même, ainsi que ses protégés, seront placés sous la protection britannique. On ne doute pas de l'acceptation d'Erraisouli.

Sur la Tamise

Londres, 29 novembre.

L'accident du pont de Black Friars (voir Faits divers) est dû à la chute d'une grosse poutre en fer de 28 pieds de longueur, posée sur des chevalets en bois entre lesquels se trouvait suspendu un caisson métallique. Cette chute a entraîné celle de trois grues hydrauliques ainsi que des échafaudages. Tous les ouvriers ont été précipités d'une hauteur de 30 pieds dans la Tamise. Trois d'entre eux ont été réparés immédiatement à la surface et ont été recueillis par des chaloupes. Des scaphandriers se sont mis aussitôt à fouiller la Tamise, mais leur tâche a été entravée par l'arrivée de la nuit.

Contrairement à ce qu'annonçait une précédente dépêche, le tablier du pont n'a pas été crevé.

Au Reichsrat autrichien

Vienne, 29 novembre.

La première partie de la séance d'hier jeudi de la Chambre autrichienne a été troublée par un violent tumulte provoqué par une votation où les chrétiens-sociaux avaient eu la majorité contre les socialistes.

L'opposition continue son obstruction: 37 nouvelles propositions d'urgence ont été présentées.

Dans un long et énergique discours, le chef du club polonais Glominski a protesté contre le traitement infligé aux Polonais de la Prusse. Ce discours a été interrompu plusieurs fois par les applaudissements de l'assemblée.

La Haute Cour en Italie

Rome, 29 novembre.

C'est M. Manfredi, procureur général près la cour de cassation de Florence, qui remplace M. Blaserna à la vice-présidence du Sénat et à la présidence de la Haute Cour. M. Manfredi est octogénaire, et l'on redoute pour lui les fatigues du procès Nasi.

Explosion de chaudière

Madrid, 29 novembre.

Les journaux publient une dépêche de Bilbao disant que, dans les chantiers de constructions maritimes de Nervion, une chaudière a fait explosion. Il y a eu deux morts et sept blessés grièvement.

Dans le Turkestan russe

Saint-Petersbourg, 29 novembre.

Suivant une dépêche d'Askabad aux journaux du soir, une bande a attaqué à main armée la résidence de l'émir de Boukhara. Elle a dérobé une somme de 450,000 fr. et assassiné le ministre des finances, puis elle a pris la fuite. L'un des bandits, monté sur un cheval boiteux, a pu être arrêté. C'est un simple soldat du bataillon des chemins de fer.

Capture d'aventuriers

Rio de Janeiro (Brésil), 29 novembre.

Le nommé Magali qui, avec d'autres malfaiteurs arrivés de l'étranger, avait attaqué, le 25 novembre, le poste de police d'Itheos, et qui après avoir été repoussé avait pris la fuite à l'intérieur, (comme l'annonçaient nos Faits divers d'hier), a été capturé avec tous ses compagnons.

La fin d'une grève

Neuchâtel, 29 novembre.

Le Journal de Neuchâtel a reparu dans son format habituel, un arrangement étant intervenu entre l'imprimeur et les représentants du comité central de la Fédération des typographes de la Suisse romande. Après retrait de la quinzaine donnée de part et d'autre, le travail a repris hier jeudi à l'imprimerie Messelier.

Attaché militaire français

Paris, 29 novembre.

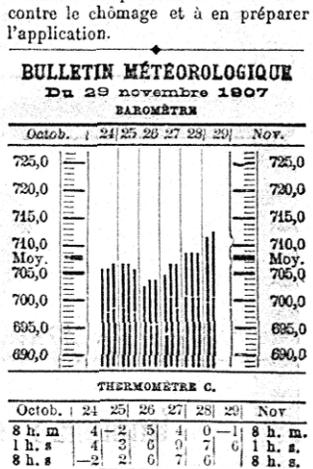
Par décision présidentielle, le chef de bataillon breveté Morier, du 29^{me} d'infanterie, est placé en activité hors cadres (service d'état-major) et désigné pour occuper le poste d'attaché militaire à l'ambassade de la République française en Suisse.

Grand Conseil d'Appenzell

Hérisau, 29 novembre.

Le Grand Conseil a ajourné la discussion en première lecture des projets de loi sur les apprentis et sur la protection des ouvriers.

M. Eugster, pasteur à Hundwil, et d'autres députés ont déposé une motion invitant le Conseil d'Etat à examiner la question de l'assurance contre le chômage et à en préparer l'application.



TEMPS PROBABLE

dans la Suisse occidentale

Zurich, 29 novembre, midi.

Brumeux. La température va baisser.

Pas de pluies notables.

D. PLANCHEREL, gérant.

LORSQUE

Voire Estomac

VOUS GÊNE

et que vous appréhendez de manger à cause des douleurs que vous savez devoir ressentir, lorsque vous êtes tourmenté par des gaz, des maux de tête, des douleurs dans le dos, la bile ou la constipation PRENEZ

LA TISANE AMÉRICAINE des SHAKERS

En vente dans toutes les pharmacies. Demandez à M. Villmann-Erhard, 12, Boulevard de la Gare, Genève, une brochure explicative gratuite.

Union des fabriques de Soieries

Adolf Griedler & Co Zurich

Soieries en tous genres, dernières nouveautés. Envoi franco. Echantillons par retour du courrier. Catalogues de blouses et robes brodées. 43.

Ovomaltine

Le déjeuner du matin par excellence. Puissant reconstituant délicieux, donne force et énergie aux surmenés, épuisés, neurasthéniques, convalescents, anémiques. Indispensable aux voyageurs, touristes, sportsmen, etc. 4533.

Fr. 1.75 et 3.25. Pharmacies et drogueries.

Achetez vos Soieries

directement chez le fabricant

Guido Kellenberg

BERNE

31, rue de l'Hôpital

Pour la transformation de la gare de Bienne, le conseil municipal propose de céder gratuitement 8900 mètres carrés de terrain, de prendre à sa

OFFICE CANTONAL DU TRAVAIL
Bureau de placement officiel et gratuit
FRIBOURG, Avenue de Pérolles, 11

Ouvert : le matin, de 8 h. à midi 1/2 ; le soir, de 3 à 6 h.
Les demandes de travail ne sont pas reçues le samedi après midi.
On demande : 1 boulanger, 4 charretiers (2 pour Noël), 1 cocher, 2 cordonniers, 6 domestiques de campagne pour Noël, 1 ébéniste, 2 fondeurs-mouleurs, 3 maréchaux, 4 menuisiers (bât.), 1 poseur, 2 menuisiers, 1 portier parli, les 2 langues, 1 sellier-tapissier, 1 serrurier (bât.), 1 scieur, 4 terrassiers, 6 vachers (pour Noël), 1 vacher en Thurgovie, 1 jeune valet de chambre, 1 valet de chambre-infirmier.
Demandeur place : 2 boulangers, 2 charrons, 2 chauffeurs, 2 ciriers de parquets, 2 cochers, 3 commis aux écritures, 1 cordonnier en ville, 4 charretiers (2 pour Noël), 2 domestiques de maison, 2 domestiques de campagne, 1 ferblantier, 4 garçons de peine, 2 garçons d'office, 3 magasiniers, 2 manoeuvres, 1 maréchal, 1 porteur de pain, 1 portier d'hôtel, 1 scieur, 2 selliers, 1 tailleur, 1 tailleur de pierre, 4 vachers (2 mariés), 2 valets de chambre.

Liste de l'Office central des apprentissages, Fribourg
Apprentis demandés : 2 boulangers, 2 coiffeurs, 3 confiseurs, 2 charrons, 1 dessinateur, 1 menuisier, 3 menuisiers ébénistes, 2 maréchaux, 2 selliers, 2 serruriers
Apprentis demandant place : 1 boulanger, 1 charbonnier, 1 menuisier, 1 serrurier.

Lessive Schuler
à base d'ammoniaque et de térébenthine.

Mon mari de son linge était fort mécontent.
La LESSIVE SCHULER parait, et je l'emploie ;
Et voila Marc, charmé de ce linge éclatant,
Qui par des compliments me témoigne sa joie.

A VENDRE A ROMONT
l'Hôtel du St-Georges

Grand immeuble bien construit, situé au centre de la ville, sur la place principale. Affaire d'avenir.
Pour tous renseignements, s'adresser au propriétaire, Emile Pauli.
H 4986 F 4702

Véritable volaille de BRESSE se vend au prix défiant toute concurrence. Prix réduit pour sociétés, chez
M. CANTIN, boucher
Grand'Rue, 61
TÉLÉPHONE

UNE JEUNE FILLE
propre et active, de confiance, sachant coudre et faire la cuisine, demande place dans un petit ménage, au plus tôt.
Adresser les offres sous chiffres H 4985 F, à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Fribourg. 4103

Photographie
On achèterait d'occasion un appareil de bonne marque, de petite dimension; kodaok ou stéréoscope. 4704
Offres sous H 4084 F, à Haasenstein et Vogler, Fribourg.

A LOUER
aux Charmettes : 1^o un appartement de 7 chambres, chambre de bains, gaz & électricité; 2^o deux appartements de 5 chambres, Prix avantageux.
S'adresser à M. M. Ryser & Thalman, bureau d'assurances, à Fribourg. 4488

On demande, dans une famille catholique de La Chaux-de-Fonds
une jeune fille
de toute confiance et de toute moralité, pour les travaux d'un ménage soigné de quatre personnes.
Adresser les offres à M. Justin Jobin, fabricant d'hortensie, Place Neuve, 1, Chaux-de-Fonds. 4705



Seules Pastilles conseillées par les Médecins
Arrêt instantané de la Toux
Guérison de la Grippe et de la Bronchite en 3 jours
20 Années de Succès!
En vente dans toutes les bonnes pharmacies.
H 4869 Y 4688

Le dimanche 1^{er} décembre 1907
DISTRIBUTION DE CHATAIGNES
au Café du Moléson
Vins de 1^{er} choix. Service soigné.
Se recommandent, H 4956 F 4084 1977
M. LES SPICHER.

Magasin de chaussures
G. SCHOR
23, rue de l'Hôpital, 23
recommande son grand assortiment d'articles pour la saison d'hiver. H 4982 F 4700-1988
Souliers pour Messieurs, Dames et Enfants.
REPARATIONS. PRIX MODÉRÉS.

VINS ROUGES DE BORDEAUX
1906 la barrique (225 litres) Fr. 135.— la demi Fr. 75.—
1905 „ „ „ 135.— „ „ 75.—
1904 „ „ „ 135.— „ „ 75.—
1903 „ „ „ 135.— „ „ 75.—
Franco de tous frais en gare de l'acheteur.
S'adresser à M. A. L. Légal, Lescau-Bruyvia, à Cenon, près Bordeaux (France). H 4465 X 4083

Boucherie CANTIN
Grand'Rue, 61
vendra dès ce jour bon, bonne qualité, à 70 cent. le demi-kilo. Veau à 70 cent. et 80 le demi-kilo. Mouton, 1 fr. et 1 fr. 10 le demi-kilo.
Tous les mercredis se trouvera sur le Marché des Places. Se recommander. 87
Téléphone.

ANTI-GRIPPE (ou Formouline, Désinfectant-bactéricide, Fibrifuge-antithermique, Antinevralgique, antirhumatismal. — Préventif et guérit Grippe, Influenza, Névralgies et Migraines. — La boîte de comprimés, 2 fr. Les 6 boîtes 10 fr. (Envois contre remboursements).
J. Antoine, pharmacien de Sion, Suisse.

Magasin à louer
pour de suite, au haut de la rue de Lausanne, côté droit.
S'adresser par écrit sous chiffres H 3907 F, à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Fribourg. 3073

ON DEMANDE
dans une famille anglaise, séjournant en Suisse et en Angleterre, auprès d'une jeune fille de 17 ans et d'un garçon de 12 ans, une
institutrice
catholique, expérimentée, pouvant enseigner parfaitement le français, l'allemand, la musique, la peinture, le dessin, et, en général, les éléments d'une solide instruction et éducation. Position stable et agréable. Les meilleures preuves de capacité, de moralité et de caractère sont exigées. Entrée au plus tôt.
S'adresser avec références, présentations et photographie, sous chiffres H 8743 M, à Haasenstein et Vogler, Montreux.

Comptabilité commerciale
A. Renaud, La Chaux-de-Fonds
344 pages, relié, 2 fr. 50.

A vendre ou à louer
A ESTAVAYER
une maison neuve
exposée au soleil, comprenant : joli rez-de-chaussée, avec magasin pouvant servir d'atelier ou de bureau ; 4 chambres, 2 cuisines, petite chambre à réduit, une cave et un grand galetas. Installations d'eau et d'électricité.
Adresser les offres sous chiffres H 4929 F, à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Fribourg. 4055-1971

Tournée Ch. BARET
THÉÂTRE DE FRIBOURG
Bureaux à 7 h. Mercredi 4 décembre 1907 Rideau à 8 h. 1/2
UNE SEULE REPRÉSENTATION
du plus grand succès de la COMÉDIE-FRANÇAISE
LE DUEL
Pièce en 3 actes
de M. H. LAVEDAN, de l'Académie française
PRIX DES PLACES :
Loges de face, 5 fr. — Loges de côté, 3 fr. 50. — Parquet, 2 fr. 50.
Parterre, 2 fr. — Galerie, 1 fr.
Location dès lundi 2 décembre, chez M. L. von der Weid, magasin de musique, rue de Lausanne. H 4983 F 4079

ÉTUDE
Emile GAUDARD, avocat
sera ouverte à partir du 1^{er} décembre.
Maison Pinaton, Bulle
Recouvrements, Contentieux, Gérances, Représentation dans les faillites.

GROSCH & GREIFF

Rue de Romont, 26

FRIBOURG

Rue de Romont, 26

Immense choix
DE
FOURRURES
POUR
dames et enfants

Nous avons mis en vente
un grand stock de confections
pour dames et nous prions notre clientèle de bien vouloir visiter les rayons.

GRAND
assortiment
DE
Jaquettes
& Paletots
pour enfants

Série I
Jaquettes
EN CHEVIOTTE NOIRE
de pure laine
Jolie coupe
avec des biais
de satin noir
8 25



Série II
Jaquettes & Paletots
NOIRS, EN BON DRAP
doublés entièrement
richement garnis
PRIX EXCEPTIONNEL
11 50



Série III
Jaquettes & Paletots
NOIRS, EN SUPERBE DRAP
doublés, cols garnis
dernière coupe
soutachés
PRIX AVANTAGEUX
14 50

Pèlerines
POUR DAMES
en homespum
envers carronné
riches garnitures
32.50 à 15.50

Collets
EN CHEVIOTTE NOIRE
pure laine
soutachés
OCCASION
10.75

Blouses
en MOLLETON, FLANELLE
& PURE LAINE
Noires et couleurs
Superbe choix
Jupes
EN NOIR, BLEU MARIN & FANTAISIE
en drap et cheviotte
dans tous les prix

Collets
EN DRAP NOIR
doublés et garnis
Avantageux
12.50

Pèlerines
(flotteurs)
POUR HOMMES & GARÇONS
en noir et
bleu marin
EN TOUTES GRANDEURS
ENVOI
contre remboursement

VOIR
nos étalages